



École Cap-Soleil

Projet éducatif 2019-2022

Adopté par le Conseil d'établissement le 11 juin 2019



Table des matières

Le mot de la direction.....	Page 3
Notre démarche de projet éducatif.....	Page 4
Le processus de consultation	Page 5
Notre vision et nos valeurs	Page 6
Notre contexte	Page 7
Nos enjeux	Page 8
Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles	Page 9
La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR.....	Page 10
Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif.....	Page 11

Le mot de la direction

Vous tenez entre vos mains le fruit d'une année intensive de travail où se sont alternés les moments d'introspection, d'échange et de concertation, notre projet éducatif pour les 3 années scolaires à venir.

Au nom de l'équipe de direction, je tiens à remercier les membres du Conseil d'établissement : Caroline Vézina, présidente, David Bellemare, vice-président, à titre de parents, Sophie Bonneau, Leigh-Anne Fisher, Marie-Ève Bouchard, Audrey Fortin de même que Marie-André Morais et Donald Bélanger et Marcel Pépin, qui y représentent la communauté.

Nous tenons à souligner l'implication de chaque membre de notre équipe. Un merci particulier au comité de pilotage, mesdames Amélie Tremblay, Guylaine Lechasseur, ainsi qu'à toutes les familles qui ont pris la peine de répondre à notre sondage de l'automne dernier.

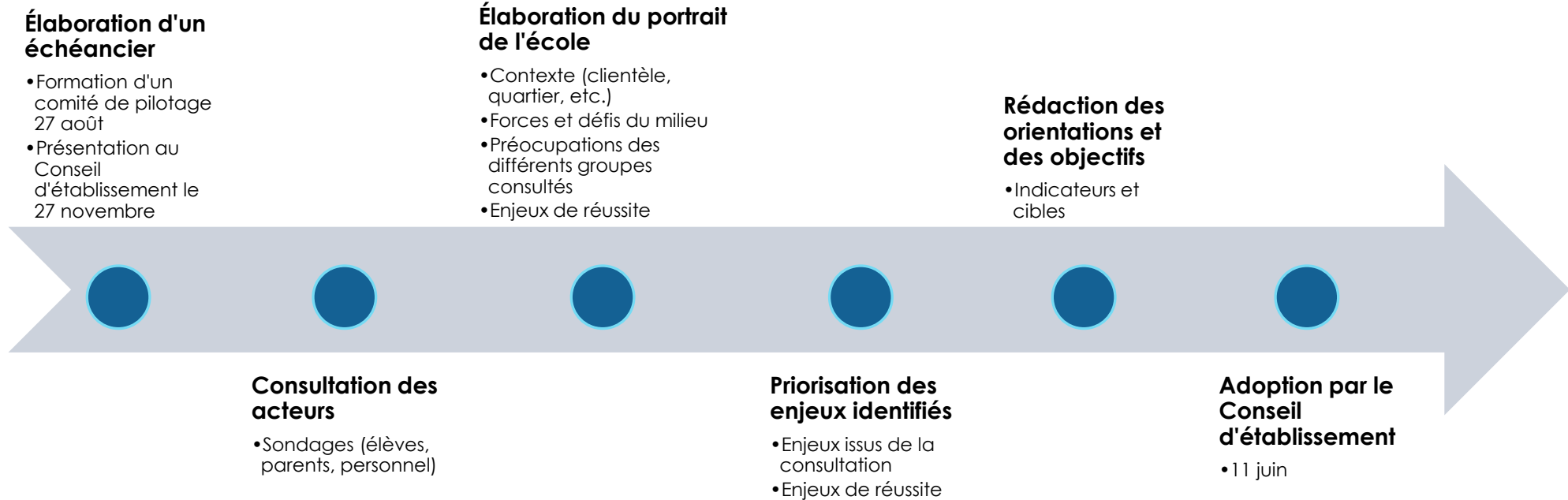
Autour de valeurs essentielles et d'enjeux prioritaires, notre projet éducatif rassemble des représentants de nos élèves, leurs parents et les membres de notre personnel. Il est maintenant le phare qui guidera nos choix, nos priorités et nos interventions autour de la réussite de vos enfants, nos élèves.

Nous sommes l'école primaire Santé Globale de notre Commission scolaire. Ce programme est le choix de tous les adultes du milieu pour favoriser la réussite de notre clientèle.

Il reste maintenant à identifier les meilleurs moyens, ceux reconnus, non seulement par les différentes recherches en éducation pour donner des résultats significatifs mais aussi par l'expérience, ceux qu'on qualifie de probants. Ceux-ci constitueront notre plan de réussite, notre grand chantier de l'an prochain. Vous serez certainement d'accord que sur le chemin de la réussite, vos enfants ne méritent rien de moins que le meilleur!

Manon Tremblay
Directrice

Notre démarche de projet éducatif de l'année scolaire 2018-2019



Le processus de consultation

Groupes consultés	Élèves	Parents	Personnel
Modalités de consultation	Sondage en ligne de 27 questions 155 élèves de 4 ^e et 5 ^e années accompagnés de leur titulaire en classe	Sondage en ligne de 51 questions 303 répondants sur environ 600 familles	Sondage en ligne de 92 questions 56 répondants sur environ 150 membres du personnel
Principales préoccupations	<p>L'école pose des actions concrètes pour contrer la violence et l'intimidation. Je me sens en sécurité à l'école</p> <p>L'école développe le goût d'apprendre chez les élèves et le personnel</p> <p>L'école offre un encadrement de qualité pour les élèves</p>	<p>L'école déploie efficacement ses ressources pour intervenir avec les élèves ayant des difficultés d'adaptation et de comportement</p> <p>Des interventions précoces sont mises en place afin de prévenir les difficultés</p> <p>L'école pose des actions concrètes pour contrer l'intimidation et la violence</p>	<p>L'école déploie efficacement ses ressources pour intervenir avec les élèves ayant des difficultés d'adaptation et de comportement</p> <p>L'école pose des actions concrètes pour contrer la violence et l'intimidation.</p> <p>Les intervenants bénéficient de conditions qui favorisent la concertation et la collaboration (temps, espace, matériel)</p>
Forces du milieu	<p>L'aménagement physique des classes permet de répondre aux besoins des élèves</p> <p>L'école a accès à des ressources technologiques adaptées à ses besoins</p> <p>Les enseignants communiquent clairement leurs attentes comportementales et académiques aux élèves</p>	<p>Les parents peuvent être invités à venir aider en classe ou lors d'activités</p> <p>Le numérique est utilisé afin de faciliter les apprentissages</p> <p>L'école ouvre ses portes aux parents et à la communauté en fonction des besoins</p>	<p>Les parents peuvent être invités à venir aider en classe ou lors d'activités</p> <p>Le numérique est utilisé afin de faciliter les apprentissages</p> <p>L'école ouvre ses portes aux parents et à la communauté en fonction des besoins</p>

Nos valeurs

Valeurs	Définition	Manifestations
Autonomie	Faire des choix conduisant à poser des actions réfléchies et responsables.	<ul style="list-style-type: none">• Chaque adulte de l'école guide les élèves vers la responsabilisation, la prise d'initiatives et l'autocontrôle.
Bienveillance	Disposition favorable à l'égard de quelqu'un. La bienveillance implique le respect de soi, des autres et du matériel.	<ul style="list-style-type: none">• Chacun, adulte et enfant, exprime son point de vue et écoute celui de l'autre avec ouverture.• Chacun utilise différents moyens de gestion des émotions, du stress et de l'anxiété.
Équilibre	Avoir des intérêts diversifiés. Développer un esprit sain dans un corps sain.	<ul style="list-style-type: none">• La répartition du temps de chacun assure un équilibre entre le travail intellectuel, les activités sportives et les périodes de récupération.

Notre contexte

Notre école

- Notre école est située dans la couronne nord de Charlesbourg, au cœur du parc St-Pierre et voisin des habitations communautaires des Roses
- Depuis le redécoupage des bassins des écoles du Châtelet, de l'Escalade et de l'Oasis en 2013, notre bassin de clientèle se limite d'est en ouest par le boulevard Henri-Bourassa et le boulevard du Loiret et du nord au sud par les rues, Léo-Savard et des Pruches.
- Nous vivons dans 2 bâtiments construits sur le même terrain.
- Nos 927 élèves forment 40 classes. Dans les 3 dernières années, annuellement, une centaine d'élèves ont joint nos rangs. Notre capacité d'accueil est depuis atteinte.

Nos élèves

- Nos 927 élèves se répartissent comme suit : 125 au préscolaire, 276 au 1^{er} cycle, 267 au 2^e cycle et 259 au 3^e cycle
- Près de 89 % de nos élèves fréquentent le service de garde
- Parmi eux, 3 % sont handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA) et 8 % ont un plan d'intervention

Notre offre de service

- Notre programme Santé globale offre à notre clientèle, des défis physiques les conduisant vers le dépassement de soi et la persévérance.
- Au service de garde, nos élèves jouent minimalement 30 minutes dehors le midi et autant en fin de journée. Chaque groupe a aussi sa période d'utilisation de nos plateaux de gymnase.
- Sur temps de classe, au besoin, les élèves utilisent nos corridors actifs afin de stimuler leur attention/concentration, contrer leur anxiété ou encore gérer leurs émotions.
- Nos équipes sportives constituent notre offre d'activités parascolaires. Les sports offerts sont : danse, cheerleading, basketball, soccer, volleyball, hockey sur glace, football et course à pieds.
- Notre 3^e cycle se vit en boucle. Ces groupes d'élèves demeurent sous la responsabilité du même titulaire tout le cycle. Pour améliorer leur compétence orale en anglais, ces groupes bénéficient de 2 périodes d'anglais de plus que les plus jeunes.

Nos ressources

- Notre équipe d'environ 150 membres se compose principalement de 51 enseignants et de 45 éducateurs du service de garde,
- Outre la dizaine de techniciens en éducation spécialisée, ces intervenant de 1^{re} ligne sont soutenus par divers professionnels : 3 orthopédagogues, 2 orthophonistes, un psychologue et un psychoéducateur.
- La gestion de l'établissement est sous la responsabilité d'une équipe de direction (1 direction et 2 directions-adjointes), secondée par celle des 3 membres du secrétariat.
- Nos ressources technologiques de 108 Ipad, 10 Chromebook et 108 robots nous donnent ratio d'un appareil pour 5 élèves.

Nos enjeux

Enjeu 1 : Retard à l'entrée au 3^e cycle

- Nombre d'élèves qui débutent leur 3^e cycle avec un retard dans leur cheminement scolaire supérieur à la moyenne de notre commission scolaire.

Enjeu 2 : Utilisation optimale des ressources

- S'assurer de poursuivre la mise en place d'interventions précoces afin de prévenir les difficultés
- L'école développe efficacement ses ressources pour intervenir avec les élèves ayant des difficultés d'adaptation et de comportement.
- L'école pose des actions concrètes pour contrer la violence et l'intimidation.

Enjeu 3 : Culture d'approche collaborative (concertation)

- L'explosion du nombre d'élèves et la rotation du personnel que cette croissance implique, expliquent notre besoin de concertation pour former une équipe plus cohérente dans ses interventions. Nos bâtiments ont du vécu mais notre équipe est nouvellement formée.
- Tous les intervenants bénéficient de conditions qui favorisent la concertation et la collaboration (temps, espace, matériel)

Enjeu 4 : Activité physique

- Obligation ministérielle que les élèves bougent 60 minutes par jour
- Avec notre moyenne de 105 minutes par jour, nous dépassons largement la cible ministérielle du 60 minutes d'activité physique par jour.

Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles

Enjeu	Objectif	Indicateur	Situation actuelle	Cible (2022)
Orientation 1 : Réduire le nombre d'élèves ayant un retard au début du 3^e cycle.				
Retard à l'entrée du 3^e cycle	Diminuer le pourcentage d'élèves ayant un retard au début du 3 ^e cycle	Pourcentage d'élèves ayant un retard au début du 3 ^e cycle	12,8%	Amélioration des résultats à chaque année.
Orientation 2 : Favoriser la concertation et l'utilisation maximale des ressources afin d'intervenir efficacement auprès des élèves ayant des difficultés				
Utilisation optimale des ressources	Réduire le pourcentage d'élèves des 1 ^{er} et 2 ^e cycle nécessitant des interventions de niveau 2 et 3 en lecture	Pourcentage d'élèves des 1 ^{er} et 2 ^e cycle nécessitant des interventions de niveau 2 et 3 en lecture	36 %	Amélioration des résultats à chaque année.
	Augmenter le pourcentage d'élèves de 4 ^e et 5 ^e années qui disent se sentir en sécurité à l'école	Pourcentage d'élèves de 4 ^e et 5 ^e années qui disent se sentir en sécurité à l'école.	83 %	Amélioration des résultats à chaque année.
Concertation	Augmenter le nombre de séances de travail collaboratif visant l'harmonisation des pratiques des différents corps d'emploi de l'école	Nombre de séances de travail collaboratif visant l'harmonisation des pratiques des différents corps d'emploi de l'école.	Donnée non disponible	Amélioration des résultats à chaque année.
Orientation 3 : Faire bouger les élèves 60 minutes par jour				
Activité physique	S'assurer que tous les élèves bougent 60 minutes par jour	Nombre d'élèves qui bougent 60 minutes par jour	100 %	100 %

La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR

- Lors de l'élaboration des sondages destinés aux différents groupes concernés (parents, élèves, personnel et communauté), nous avons choisi des questions en lien notamment avec les orientations du PEVR :
 - **Orientation 1 – Services de qualité**
 - **Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées**
 - **Orientation 3 – Concertation et collaboration**
 - **Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions**
 - **Orientation 5 – Qualité de la langue (population adulte)**
 - **Orientation 6 – Activité physique (primaire)**

- Nos enjeux de réussite scolaire ont été identifiés à partir des quatre objectifs du PEVR :
 - **Objectif 1 – DIPLOMATION ET QUALIFICATION** : Augmenter le taux de diplomation et qualification des élèves après 7 ans au secondaire
 - **Objectif 2 – ÉCARTS DE RÉUSSITE** : Réduire les écarts de réussite (garçons-filles, EHDAA, immigrants)
 - **Objectif 3 – CHEMINEMENT SCOLAIRE** : Réduire le retard des élèves à l'entrée au secondaire
 - **Objectif 4 – QUALITÉ DE LA LANGUE** : Augmenter le taux de réussite aux épreuves MEES d'écriture (4^e année, 6^e année, 2^e secondaire)

Enjeux de notre projet éducatif	Orientations ou objectifs du PEVR
Retard à l'entrée du 3 ^e cycle	Objectif 3 – Cheminement scolaire
Utilisation optimale des ressources	Orientation 1 – Services de qualité Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées Objectif 4 – Qualité de la langue
Concertation	Orientation 3 – Concertation et collaboration Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions
Activité physique	Orientation 6 – Activité physique (primaire)

Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif

A) Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la Commission scolaire au plus tard le 14 juin 2019 et la Commission scolaire dispose d'un délai de 60 jours pour demander que des modifications y soient apportées ou pour en différer la publication.
- Le conseil d'établissement diffuse le projet éducatif auprès des élèves et du personnel une fois le délai de 60 jours expiré. Il le dépose également dans le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement.
- Le projet éducatif est présenté à l'assemblée générale annuelle des parents en début d'année.

B) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'établissement doit ensuite mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif en suivant les étapes suivantes :

- Convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement.
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
- Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissements et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Mettre à jour le projet éducatif, au besoin.
- Entreprendre les travaux d'élaboration du prochain projet éducatif durant l'année 2021-2022.

C) Reddition de compte du projet éducatif

- La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.
- L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ces engagements.
- L'évaluation du projet éducatif se fait sur une base annuelle.
- Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.